

Termes de référence

Recrutement d'un cabinet indépendant pour la vérification de l'inventaire des immobilisations et la revue du calcul de la provision comptable relative au Fonds de prévoyance

1. Contexte

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de contrôle interne, HELVETAS Haïti souhaite, d'une part, s'assurer de la fiabilité de son registre des immobilisations et de la traçabilité des biens manquants, endommagés, obsolètes ou non fonctionnels et, d'autre part, vérifier la fiabilité du calcul de la provision comptable relative au fond de prévoyance et sa concordance avec les écritures comptables.

Afin de disposer d'une base rigoureuse et documentée avant toute procédure de sortie d'actifs, ainsi que d'une méthode fiable de correction et d'allocation de la provision par projet, HELVETAS souhaite recruter un cabinet indépendant pour réaliser les deux composantes de vérification décrites ci-dessous.

2. Objectifs de la mission

Composante A : Vérification de l'inventaire des immobilisations

- Réaliser un inventaire physique exhaustif des immobilisations présentes dans les bureaux HELVETAS concernés par la mission, à une date de référence convenue avec HELVETAS.
- Rapprocher l'inventaire physique du registre des immobilisations existant et des comptes correspondants dans la comptabilité.
- Vérifier, pour chaque bien, l'exactitude des principales données du registre : projet/bailleur, prix d'acquisition, date d'achat, localisation, code ou étiquette d'identification et, le cas échéant, numéro de série.
- Vérifier que chaque immobilisation dispose d'un code ou d'une étiquette physique lisible et cohérent avec le registre, et identifier les biens non étiquetés ou devant être ré-étiquetés.
- Identifier, classer et documenter les écarts constatés, notamment les biens manquants, perdus, volés, endommagés, obsolètes, non fonctionnels, transférés ou dont la localisation ne peut être confirmée, avec les pièces justificatives disponibles.
- Conduire, lorsque nécessaire, des entretiens avec les responsables concernés afin de documenter les cas de perte, vol, accident ou dommage et de vérifier l'existence des rapports ou pièces justificatives correspondants.
- Établir une liste consolidée finale, par bureau et par projet/bailleur, pouvant servir de base aux éventuelles procédures de sortie d'actifs.

Composante B : Vérification du calcul et de la provision comptable relative au Fonds de prévoyance

- Vérifier l'exactitude du calcul de la provision dans le fichier Excel de référence, notamment la base de calcul, l'ancienneté, les salaires, les taux appliqués et leur conformité avec l'article 10.8 du Règlement du personnel Haïti.
- Rapprocher le montant calculé de la provision avec le passif enregistré dans la comptabilité.
- Identifier et quantifier les écarts et en déterminer les causes possibles : erreurs de calcul, données salariales non actualisées, changements de statut du personnel non reflétés, erreurs d'allocation ou autres causes pertinentes.
- Proposer les écritures correctives nécessaires, ventilées par projet actif, conformément aux règles comptables et d'allocation des coûts d'HELVETAS.

- Documenter la méthode de correction retenue et la logique d'allocation par projet.
- Élaborer, en coordination avec le Responsable Finance National et le Responsable Finance au Siège, un plan de correction comprenant les écritures proposées et leur répartition par projet.

3. Périmètre de la mission

- Couverture géographique : bureaux de Jacmel, Port-au-Prince, Belle-Anse et Les Cayes
- La mission couvre les immobilisations et données comptables relevant du programme HELVETAS Haïti dans les sites retenus.

4. Livrables attendus

- Registre des immobilisations final, actualisé et réconcilié, présenté par bureau et par projet/bailleur.
- État du marquage des actifs, incluant la liste des biens non étiquetés ou nécessitant un nouveau marquage.
- Liste documentée des écarts d'inventaire, avec justification et pièces disponibles pour chaque cas, prête à servir de base aux éventuelles demandes de sortie d'actifs.
- Rapport de vérification du calcul de la provision comptable relative au Fonds de prévoyance, incluant le recalcul, le rapprochement avec les comptes et l'analyse des écarts.
- Fichier Excel de calcul corrigé, avec les ajustements ventilés par projet actif.
- Recommandations pratiques visant à renforcer le contrôle interne relatif aux immobilisations et le processus de calcul, mise à jour et rapprochement périodique de la provision, y compris des schémas de processus simples lorsque cela est utile.
- Rapport final consolidé couvrant les deux composantes, avec synthèse des constats, recommandations prioritaires et plan d'action.

5. Coordination, supervision et logistique

- Le cabinet travaillera en coordination opérationnelle avec le Responsable Finance National, qui facilitera l'accès aux données, documents et sites concernés.
- La Composante B sera conduite en coordination directe avec le Responsable Finance National et le Responsable Finance au Siège, qui valideront la méthode de correction et la ventilation par projet.
- Des points de suivi réguliers pourront être organisés avec le Responsable Finance National, le Directeur Pays et le Responsable Finance au Siège selon l'avancement de la mission.
- Le cabinet est responsable de l'organisation et de la prise en charge de sa propre logistique et de ses déplacements entre les sites concernés, y compris le transport, l'hébergement et toute disposition de sécurité qu'il juge nécessaire pour son personnel. L'ensemble de ces coûts doit être inclus dans l'offre financière.

6. Profil du cabinet recherché

- Cabinet ou équipe disposant d'une expertise confirmée en comptabilité, audit, paie et calcul de provisions liées aux avantages du personnel, notamment aux fonds de prévoyance. La présence d'un expert-comptable ou auditeur senior est souhaitée.
- Expérience antérieure en gestion financière, audit ou contrôle interne auprès d'ONG internationales ou d'organisations à but non lucratif.
- Maîtrise avancée d'Excel, notamment des formules, rapprochements et modèles financiers.
- Rigueur, autonomie et capacité à documenter et justifier chaque constat et chaque proposition d'ajustement.
- Excellente maîtrise du français ; une capacité de travail en anglais constitue un atout.

7. Contenu de l'offre technique et financière

L'offre soumise par le cabinet devra comprendre :

- Une présentation du cabinet : structure, année de création, accréditations ou affiliations professionnelles et composition de l'équipe proposée.
- Des références de missions similaires réalisées pour des ONG internationales ou organisations à but non lucratif, avec coordonnées de personnes de référence pouvant être contactées.

- Une compréhension des présents termes de référence et une méthodologie détaillée pour chacune des deux composantes.
- Un agenda détaillé de mission, proposant une durée calendaire, couvrant les visites de terrain, l'analyse, les rapprochements et la remise des livrables finaux.
- La répartition indicative du temps par site et par composante, ainsi que les principales échéances de remise des livrables.
- Les CV des consultants proposés, incluant qualifications, accréditations et expériences pertinentes.
- Une offre financière détaillée comprenant les honoraires professionnels ainsi que l'ensemble des coûts logistiques et de déplacement prévu à la section 5.

8. Modalités de rapportage et validation

À l'issue des vérifications de terrain, le cabinet soumettra une brève note de constats préliminaires afin de permettre un échange avec HELVETAS avant la finalisation des travaux. Il soumettra ensuite un rapport final consolidé couvrant les deux composantes, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives et fichiers Excel actualisés.

Les livrables seront examinés par le Responsable Finance National et soumis pour validation finale au Directeur Pays et au Responsable Finance au Siège avant la clôture de la mission.

Pour appliquer :

Les offres doivent être transmises par courriel à l'adresse : rh.haiti@helvetas.org

Objet du courriel : Recrutement d'un cabinet indépendant pour la vérification des immobilisations et la revue du Fonds de prévoyance

Ou déposées physiquement aux bureaux de Helvetas aux adresses suivantes :

Lamandou II, Jacmel

52, rue Mangones, Berthe, Pétion-Ville

L'enveloppe devra porter la mention suivante :

Recrutement d'un cabinet indépendant pour la vérification des immobilisations et la revue du Fonds de prévoyance.

Date limite de réception des dossiers : 18 septembre 2026.

Lieu de la consultation : Jacmel, Haïti